

Communiqué de presse :
17.04.2006



Loi DUTREIL sur les VIDE-GRENIERS

**Le Ministre annonce une réforme de la loi,
mais attention *une réforme inacceptable*
par les associations !!!!**

Il semble que le Ministre Renaud DUTREIL ait annoncé à la Presse une réforme de ce texte très contre versé, mais pour l'instant le Comité national de défense des Vide-Greniers reste très mobilisé et déterminé.

En effet, le texte remis à la FFBA il y a 10 jours, propose une **réforme, mais en trompe l'œil** qui n'est **absolument pas acceptable** par le secteur associatif, les collectionneurs et bien d'autres acteurs de ce type de manifestation.

Le texte Ministériel propose de laisser la loi du 2 août 2005 identique, mais en y ajoutant une ouverture consistant à permettre aux Préfets **de déroger et d'étendre le secteur géographique sur avis des professionnels !**

Nous avons vu des Préfets appliquer la loi avant même, qu'elle ne soit applicable ! et donc **cette loi ainsi réformée s'appliquera automatiquement et par défaut, en rayant de la carte près de 70 % des Vide-Greniers.**

Seule une vingtaine de grosses manifestations (Lille, Amiens, Mézilles, etc ...) seraient autorisées sur avis des professionnels ! (c'est ce qui circule sur des sites Internet de Professionnels)

Nous n'accepterons jamais que nos petites et moyennes manifestations, rurales ou de quartiers soient rayées de la carte !. Encore une loi inapplicable pour les associations et les bénévoles qui en ont « **ras le bol** » et qui vont finir par « **raccrocher** ».

Nous ne pouvons comprendre ces façons de faire et nous ne voulons pas de réforme au rabais pour préserver on ne sait quel amour propre !

Notre demande reste la suppression de la limitation géographique dans la loi, avec une possibilité pour les Préfets d'établir des règles particulières en accord avec les représentants des organisateurs **associatifs**, les représentants **des Maires** et les représentants des **professionnels**.

Le Comité de défense des Vide-Greniers coordonné par la FFBA (Fédération Française du Bénévolat Associatif avec **12 000 associations**), pour sa part, vient de passer un accord national avec un des Syndicats de la Fédération Nationale des Commerçants non sédentaires (**le FNDF**) ainsi qu'avec la **FBBC Fédération Belge de la Brocante et Bourse de Collection** pour constituer un groupe commun de défense de nos libertés et engager un travail pour faire reconnaître l'action de proximité de ses ressortissants.

Nous attendons pour Jeudi la réponse du Ministre pour savoir s'il est toujours en négociation avec nous ou pas ?

Contact : FFBA Comité national de défense des Vide-Greniers

Paul Mumbach

4 rue des Castors

68200 MULHOUSE

06.85.66.99.93

Tél. 03.89.43.36.44 Fax. 03.89.59.19.97 Email : contact@benevolat.org

Site : www.benevolat.org

Site : www.vide-greniers.org